

*Impôt sur le revenu*

**M. McCain:** Et vous vous contentez de sourire bêtement, mes amis?

**M. Huntington:** Fleming.

**M. McCain:** Monsieur le Président, ne vous inquiétez pas; je ne perdrai pas mon temps à lui répondre.

J'ai reçu un appel d'une personne que le régime fiscal touche de près puisque c'est un expert comptable. Selon lui, dans toute sa carrière de comptable, il n'a jamais vu des gens se faire extorquer, comme le gouvernement le fait à l'heure actuelle de façon directe et indirecte, leur fonds de roulement dont le pays a tant besoin.

**M. Huntington:** C'est illégal, en plus.

**M. McCain:** Il m'a dit n'avoir jamais vu le secteur privé être aussi dépouillé de tout stimulant en même temps que de son fonds de roulement, comme le fait le gouvernement à l'heure actuelle par ses budgets successifs. Il a ajouté n'avoir jamais vu autant de ses clients bien décidés à profiter du système par tous les moyens possibles, à prendre leur argent et à partir à la retraite le plus tôt possible. Dans sa localité, m'a-t-il dit, le chômage augmente parce que les gens ramassent leurs billes, abandonnent la partie et rentrent chez eux à cause de tous les obstacles que dresse le gouvernement.

En ce qui concerne les besoins de trésorerie, le gouvernement est disposé à offrir une aide financière à Massey-Ferguson, mais pas à permettre aux agriculteurs de se prévaloir de la réduction pour amortissement à laquelle ils sont habitués et qui leur a permis d'acheter du matériel agricole. Le gouvernement est disposé à soutenir la société Chrysler et l'industrie automobile en général à coups de centaines de millions de dollars, mais il fait tout son possible pour limiter l'achat des automobiles en supprimant la déduction pour amortissement, en modifiant les déductions au titre des frais de déplacement, ainsi que les conditions relatives à la possession de voitures de fonction. Si quelqu'un a véritablement essayé d'en profiter, c'est bien moi. Lors de ma carrière professionnelle et politique, j'ai toujours changé de voiture au moins tous les deux ans. Ma femme utilise actuellement une automobile qui a cinq ans, mais celle que je préfère conduire a quatre ans.

**M. Cosgrove:** Vous avez de la chance, vous avez deux voitures.

**M. McCain:** A au moins six reprises, je me suis abstenu d'acheter une automobile sur le marché à cause des dispositions fiscales que le gouvernement nous impose. Les imbéciles peuvent rester tranquillement assis et rire de la situation économique, mais il était plus intéressant pour moi de garder ma vieille voiture et de toucher un intérêt de 20 p. 100 sur la différence plutôt que de l'échanger et de bloquer cet argent dans une nouvelle voiture.

**Des voix:** Bravo!

● (1230)

**M. McCain:** Vous pouvez rire pendant que les chômeurs de l'industrie automobile ont faim. C'est peut-être drôle, mais vous devriez demander au député d'Oshawa ce qu'il pense d'idioties pareilles.

Je trouve révoltant qu'il y ait des gens à la solde du ministère du Revenu national pour vérifier ce qu'était le revenu des pêcheurs il y a cinq, six, huit et dix ans pour voir s'ils ont bien payé tous leurs impôts. Qu'est-ce que les pêcheurs ont utilisé

comme appât dans leurs cages à homards et combien cela leur a-t-il coûté? Les fonctionnaires remontent quatre années en arrière pour dire à un pêcheur de homards que ses frais pour les appâts étaient excessifs et qu'il n'a pas présenté de documents justificatifs pour ses dépenses. Le pêcheur qui a 300 cages à homards peut réclamer une déduction pour amortissement pour ses cages, mais il n'a pas le droit de déduire quoi que ce soit pour les appâts. Le ministère des Pêches a fixé un chiffre pour les dépenses d'une année donnée. J'avais demandé à l'ancien ministre ce que cela coûtait d'appâter une cage à homards et il m'avait répondu que c'était une quinzaine de dollars la cage. Les pêcheurs n'avaient pas le droit de déduire ce qu'ils dépensaient pour appâter leurs cages à homards sur leur déclaration d'impôt, donc ils doivent maintenant payer de l'impôt sur au moins \$4,500. C'est une façon bien inepte de percevoir des impôts.

Que dire de l'agriculteur ou de celui qui essaie de se lancer en agriculture dans l'Île-du-Prince-Édouard et qui a un autre emploi? On va considérer que l'agriculture est son violon d'Ingres. Les fonctionnaires du revenu remontent à quatre, cinq, six et huit ans et sous prétexte que cet agriculteur n'a jamais réalisé de bénéfices pendant qu'il essayait de lancer son exploitation agricole, ils prétendent qu'il s'adonne à l'agriculture pour ses loisirs et ne peut donc pas déduire les frais de son exploitation agricole. Ils lui disent ensuite qu'il doit des impôts au gouvernement pour ces quatre, cinq, six ou huit années. Cette façon d'agir décourage ceux qui veulent se lancer en agriculture, et il y a bien des gens dans l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick qui veulent devenir agriculteurs et qui se tuent à la tâche pour y parvenir. Pourtant, les fonctionnaires à la solde du ministère du Revenu fixent de nouvelles cotisations d'impôt et découragent des gens qui ont économisé pendant des années.

Imaginons qu'un de ces contribuables veuille en appeler de la décision du ministère. Il est mécontent de la façon dont les fonctionnaires ont agi à son égard. Si ce contribuable habite le Nouveau-Brunswick, il constate que sa cotisation a été fixée par des fonctionnaires de Saint-Jean, à Terre-Neuve. C'est là qu'on a révisé ses déclarations d'impôt et fixé de nouvelles cotisations. S'il décide d'en appeler de cette décision, il découvrira qu'il adresse son appel au même fonctionnaire qui a fixé la nouvelle cotisation. Comment peut-il gagner? Il ne peut pas facilement avoir recours aux tribunaux et en appelle de l'évaluation d'un fonctionnaire à un autre et ceux-ci semblent se protéger l'un l'autre. De cette façon, les employés du fisc évitent de créer l'impression qu'ils peuvent faire des erreurs que d'autres peuvent ensuite corriger. Le nombre d'appels retenus dans les cas de nouvelles cotisations est vraiment minime. Les contribuables sont pénalisés par ces fonctionnaires qui travaillent pour un gouvernement avide. Je me demande s'ils reçoivent une commission. Ils sont certainement sans merci lorsqu'il s'agit de fixer de nouvelles cotisations d'impôt pour les pêcheurs, les agriculteurs et les travailleurs de l'industrie forestière.

Nous avons besoin d'une nouvelle loi de l'impôt et, peu importe la façon dont le gouvernement essaie de rapiécer la loi actuelle, il n'arrivera jamais à éliminer les injustices causées par les règlements, l'interprétation abusive de la loi et les décisions stupides rendues par des agents du fisc mal avisés qui, comme l'a dit le député de Capilano (M. Huntington), n'ont peut-être jamais eu à travailler dans le domaine de la libre